

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 989

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La réalité de la liberté

Curieux comme les gens manquent parfois de mémoire. Tenez: la Lituanie, ou la Hongrie, ou la Roumanie...

Vous lisez dans les journaux que la Lituanie recouvre sa liberté — après un demi-siècle d'asservissement.

Va pour la Lituanie, dont je connaissais en tout et pour tout le champion d'échecs Mikenas, «der unberechenbare» — l'imprévisible! Mais dont le régime politique des années 20 à 40 ne semble pas avoir été épouvantable.

Mais pour la Hongrie... Dans un récit d'ailleurs extrêmement séduisant, *Les Fleurs de pavot sont couchées* (éd. Zoé), l'auteur, Anny Gabor, parlant de l'année 1945, écrit: «Budapest vivait sa dernière heure de liberté». De liberté?

Hum! Avant 45, il y avait la dictature de l'amiral Horthy, qui, pour être vraisemblablement moins épouvantable que le régime de Bela Kun (communiste), ou même celui de l'archiduc Joseph (terreur blanche, antisémitisme systématique), ne peut guère être qualifié de régime de liberté. Quant à la Roumanie... D'accord: Ceausescu était un monstre. Mais souvenez-vous: le maréchal Antonescu n'était pas mal non plus, qui fut «conducator» à partir de 1940 et qui s'était fait une jolie spécialité de plébiscites comportant 98 ou 99% de oui...

Et puis, on est au regret de manquer de tact — mais il faut bien dire que dans les premières années 40, c'était éventuellement des soldats hongrois et roumains qui se trouvaient en URSS, et non pas des soldats soviétiques en Hongrie ou en Roumanie — accordons que l'envie n'en manquait probablement pas au Petit Père des Peuples!

Curieux aussi ce que certains ont de la peine à lire, tout simplement, ce que d'autres ont écrit.

Tenez: le dossier établi par Lova Golovtchiner en collaboration avec Myriam Meuwly: *L'Affaire de la bière au cyanure — Sans mobile et sans preuve* (Favre éditeur). Tendait à établir, non pas que l'accusé de Bulle, Marc A., était innocent, mais que l'instruction, puis le procès aboutissant à sa condamnation, n'avaient pas été irréprochables. Là-dessus, article dans *24 Heures* d'un certain Y.G. (Yvan Gillard — Dieu merci, il ne s'appelle pas Gilliard et n'est donc

parent ni d'Edmond, ni de Charles, ni de François!) intitulé *Plaidoyer lamentable*, qui reproche aux deux auteurs des «erreurs manifestes», des «amalgames douteux», des «raisonnements spécieux» et des «hypothèses gratuites».

On se dit: «Chic, je vais enfin pouvoir y voir clair. Si les erreurs sont manifestes, il doit être facile de donner des exemples.» Or, d'exemples, point. Ni d'erreurs, ni de raisonnements spécieux, ni d'hypothèses gratuites. Rien. Une simple affirmation.

Un exemple d'amalgame, sans doute douteux aux yeux d'Y.G.: «Que dire encore de l'assimilation plus qu'osée du cas Marc Achtari à l'affaire Seznec,

si ce n'est qu'à ce taux l'affaire Dreyfus ou même celle du courrier de Lyon auraient également pu être évoquées.»

Eh oui! Et l'affaire Sacco et Vanzetti ou même celle de Calas — c'est-à-dire toutes ces affaires où un homme a été condamné avec des indices extrêmement fragiles...

Notez que le bouquin de Lova et de Myriam Meuwly tire à 2 ou 3000 exemplaires au grand maximum. Et que Y.G. écrit dans un quotidien à très grand tirage. Et que lorsque les deux intéressés protestent (lettre de lecteur du 20 mars), leur lettre se trouve aussitôt balayée par un post-scriptum, auquel ils sont bien empêchés de répondre.

Il y a là, selon moi, une sorte de lâcheté. Mais il faut que je balaie devant ma porte: la semaine prochaine, je donnerai la parole à certains de ceux dont j'ai dit des horreurs, ces derniers temps! ■

INAUGURATION DU CONSERVATOIRE DE LAUSANNE

Musique au pays des merveilles

Le jeudi 5 avril 1990 aura lieu l'inauguration du nouveau Conservatoire de Lausanne, suivie, vendredi 6 et samedi 7, de journées portes ouvertes. L'événement est de taille, il vaut la peine de s'y intéresser et de se rendre sur les lieux.

Voici plus de trente ans qu'on parle d'un bâtiment neuf pour cette école. Les années se succédèrent, les plans d'architectes aussi, tour à tour très stricts, comme ceux qui furent conçus pour le quartier de l'Eglantine, ou futuristes avec leurs cellules sphériques, comme ceux qui furent prévus pour Montbenon. Puis il y eut ceux du concours, destinés à l'avenue de Savoie, dont les maquettes furent exposées au Casino. Là-dessus, l'idée géniale de Marx Lévy: sauver les Galeries du Commerce, les rénover et les transformer pour y loger le Conservatoire. Les lauréats du concours, MM. Lonchamp et Froidevaux, reprennent leur réflexion et leurs études en fonction des nouvelles données du problème et, après d'énormes travaux, voici les musiciens et l'école d'art dramatique dans leurs murs, et quels murs!

La couleur claire du bâtiment met en relief l'équilibre de ses masses et volumes, aux lignes élégantes et imposantes. L'étage auquel on accède de Saint-Fran-

çois est inondé de lumière par l'immense verrière, et les vastes espaces des corridors sont ennoblis par le marbre du sol. L'escalier central reste un chef-d'œuvre d'ordonnance harmonieuse. Chaque étage offre ses particularités distinctives. Et partout, malgré l'isolation phonique excellente, juste ce qu'il faut de musique pour que la vie intérieure soit sensible.

Les pianistes sont parmi les plus rayonnants, pour ne pas dire fous de joie. Quel privilège de jouer sur ces superbes Steinways aux possibilités infinies! Même les enfants s'en émeuvent et à une époque où la musique, galvaudée, devient souvent bruit de fond, quelle chance de pouvoir découvrir avec attention la beauté du son. L'esprit souffle où il veut — les conditions minables dont musiciens et acteurs ont disposé pendant des décennies ne les ont pas empêchés de travailler avec enthousiasme. Mais leur nouvelle situation les valorise et stimule chacun. La noblesse des lieux les porte.

Ainsi Lausanne offre à la jeunesse un cadre royal pour cultiver l'amour de la musique. Quelle protection merveilleuse contre les méfaits et dangers de l'ennui!

Denyse Rich